



Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

République Française

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

### OBJET

Le six avril deux mil vingt-quatre à neuf heures trente

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Exercice budgétaire 2023

Affectation du résultat

Budget principal

Date de convocation  
22 mars 2024

Date d'affichage  
15 avril 2024

Nombre de conseillers en  
exercice : 29  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 28  
Exprimés : 27

**Présents** : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Gilles GLAREY, Céline BORDIER, Elodie VANACKERE, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Sarah COMMUNAL, Delphine LAINÉ, Fabien GARCIA, Annie GONTARD, Jean-Claude BENGRIBA, Patrick CHARLES, Marcel TRANCHANT

**Procurations** : Véronique CORTES ROUX-LATOURL à Carine PIBOULEU, Lionel FUENTES à Nathalie REBATEL, Christophe DUTHEIL à David ATES, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Véronique LEPRUN à Jacky DONJON

**Excusé** : Virgile FIELBARD

Monsieur Jacky GACHET a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle,

Qu'après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant ces résultats conformes à ceux du compte de gestion du receveur,

Constatant que le compte administratif 2023 du budget principal présente les éléments suivants :

- Le résultat cumulé ou global 2023 de la section de fonctionnement : ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (cumul des titres émis – cumul des mandats émis) augmenté du résultat 2022 reporté en section de fonctionnement (compte 002)
- Le solde d'exécution 2023 de la section d'investissement : il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou de l'excédent de la section de l'exercice précédent (compte 001),
- Les restes à réaliser de la section d'investissement qui seront reportés au budget primitif de l'exercice 2024 : il s'agit en dépenses de celles qui ont été engagées mais non mandatées au 31 décembre 2023 et en recettes de celles qui sont certaines (subventions notifiées) mais qui n'ont pas donné lieu à émission de titre de recettes.

Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

Règles d'affectation :

- Si le résultat global de la section de fonctionnement est positif :
  - Le résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
  - Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (compte 002), soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068). Il est également possible de combiner ces 2 solutions.
- Si le résultat global de la section de fonctionnement est négatif : Il est reporté en dépense de fonctionnement (compte 002) et le besoin de financement de la section d'investissement est reporté en dépenses d'investissement (compte 001).

**BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT**

BUDGET PRINCIPAL		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Résultat global de fonctionnement	Résultat de l'exercice 2023 (a)	5 276 273,32 €	5 379 727,51 €	103 454,19 €
	Résultat antérieur reporté (Compte 002) (b)		835 317,74 €	835 317,74 €
	<b>RESULTAT A AFFECTER (c)</b>		<b>TOTAL c=(a+b)</b>	<b>938 771,93 €</b>

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Résultat d'investissement	Résultat de l'exercice 2023(a)	1 296 482,82 €	1 143 455,99 €	- 153 026,83 €
	Résultat antérieur reporté (Compte 001) (b)		240 983,77 €	240 983,77 €
	Excédent d'investissement (c)		<b>TOTAL c=(a+b)</b>	<b>87 956,94 €</b>
	Restes à réaliser (d)	311 464,55 €		311 464,55 €
	<b>BESOIN DE FINANCEMENT (e)</b>		<b>TOTAL e=(d-c)</b>	<b>223 507,61 €</b>

Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

Il est donc proposé d'affecter comme suit le résultat global de fonctionnement (938 771,93 €) et l'excédent d'investissement du budget principal :

AFFECTATION	Excédent de fonctionnement capitalisé	Compte 1068	223 507,61 €
	Résultat de fonctionnement reporté	Compte 002	715 264,32 €
	Excédent d'investissement reporté	Compte 001	87 956,94 €

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,  
Vu le compte administratif 2023 précédemment approuvé,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**APPROUVE** l'affectation du résultat global de fonctionnement du budget principal comme suit :

- En réserve au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : 223 507,61 €
- Le solde en report de fonctionnement au compte 002 « excédent reporté » 715 264,32 €

**APPROUVE** l'affectation de l'excédent d'investissement de 87 956,94 € au compte R001 en recette d'investissement

POUR (S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	NPPV
23	4 LAINÉ Delphine GARCIA Fabien GONTARD Annie CHARLES Patrick	1 BENGRIBA Jean-Claude	0

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,  
Jacky GACHET



Le Maire,  
David ATES

